

Guatemala 23 Avril 1842.

Monsieur le Ministre

N'ayant d'autre moyen de communication avec la Belgique que le paquebot de Belisa à Londres, je me vois dans l'obligation de vous adresser la dépêche ci-jointe, pour au Ministre des affaires étrangères, et je vous prie de vouloir bien avoir l'obligeance de la lui faire parvenir par le plus prochain courrier. Je crois utile, pour votre gouvern. de vous en informer, au nom de la Compagnie Belge de Colonisation, j'ai passé avec le Gouverneur de Guatemala, un contrat pour l'acquisition du District de Sothomas. Cette concession est d'autant plus importante pour la Compagnie, que le District renferme le port de Sothomas, l'un des plus beaux de ceux situés de toute la Côte Américaine, ainsi que deux Rivières, navigables depuis la mer, jusqu'au pied de Andes. J'ai l'honneur de vous prévenir également que la Compagnie Anglaise dite Compagnie Agricole et Commerciale des Côtes Orientales de l'Amérique du Centre, a été déchue de sa concession du Vera Paz par acte de l'Assemblée Législative, pour n'avoir pas en temps convenable rempli les obligations de son contrat. Cet événement n'influe en rien sur les opérations projetées par la Compagnie Belge, attendu que l'acquisition du District de Sothomas s'étend sur une étendue de 160 lieues carrées, la place dans une position beaucoup plus avantageuse.

Je suis avec la plus parfaite considération

Monsieur le Ministre

Votre très humble Serviteur

R. Le Moyne

Secrétaire en chef de la Compagnie Belge de Colonisation

Monsieur l'Amiral, Ministre Plénipotentiaire de Belgique

Londres.

